

JAPAN TOUCH HARU & GEEK TOUCH 2020

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Plan Vigipirate & armes factices

Pour la sécurité de tous, nous vous invitons à lire ce règlement en amont du festival. Merci de votre compréhension.

- **Transport**

Toute arme ou réplique d'arme est formellement interdite sur la voie publique et, conformément à la loi du 11 octobre 2010, nul ne peut porter une tenue dissimulant son visage. Transportez vos répliques dans un sac, et faites de même pour les masques. Répliques d'armes (sous certaines conditions voir ci-dessous), masques et maquillages sont tolérés uniquement dans l'enceinte du festival, mais pas en extérieur.

- **Entrée**

Les agents de sécurité vous demanderont systématiquement d'ouvrir vos sacs, merci de coopérer.

- **Armes**

IMPORTANT : Tout réplique d'arme, quelle qu'elle soit (arme blanche, arme à feu, arme contondante, arc, etc). qui n'est pas **VISIBLEMENT et FACILEMENT** identifiable comme étant factice sera strictement **INTERDITE**. Toute réplique doit être faite dans un **matériau léger et non coupant**, comme de la mousse, du silicone, du carton, etc. Le service de sécurité veillera à ce que toutes les parties à risque d'une arme soient recouvertes de mousse ou de carton. Le service de sécurité se réserve le droit de refuser une arme (même fabriquée à la main) si elle est jugée dangereuse ou comme pouvant porter atteinte à autrui.

Armes blanches :

Le port, le transport et l'utilisation d'armes blanches (catégorie 6) sont strictement interdits. En cas de contrôle, une personne portant ou transportant hors de son domicile

et sans motif légitime une arme de cette catégorie encourt une peine de 3 ans d'emprisonnement. Les armes telles que les répliques de sabres et armes tranchantes sont formellement interdites, à l'exception des reproductions fabriquées par les participants, et seulement si ces répliques ne constituent aucun danger pour autrui. La vente et l'achat de répliques de sabres, Katana ou épées sont réservés aux personnes majeures. Les armes achetées dans l'enceinte du festival doivent obligatoirement rester dans leur fourreau et dans l'emballage fourni par l'exposant, durant toute la durée de votre visite.

Armes en bois et armes contondantes :

Les répliques d'armes en bois (arcs, flèches, etc.) sont autorisées sur le salon uniquement lorsqu'elles sont réalisées dans des matériaux légers comme le bois léger, le carton ou la mousse. Elles ne doivent comporter aucune partie coupante et/ou perforante. Les boken (sabres de bois) sont strictement interdits.

Les répliques d'objets contondants tels que les battes de baseball, massues, barres de fer, etc. doivent être dans un matériau léger.

Airsoft et armes à feu :

Le port, le transport et l'utilisation d'armes à feu sont strictement interdits. En cas de contrôle, une personne portant ou transportant hors de son domicile et sans motif légitime une arme de cette catégorie encourt une peine de 3 ans d'emprisonnement.

A l'entrée du festival, présentez votre réplique d'arme à feu aux agents de sécurité. Les répliques d'armes à feu de type Airsoft, paintball, pistolet à bille, carabine de forain, etc. sont strictement interdites dans l'enceinte du festival, avec ou sans munition. Toute munition apportée sera également confisquée par le service de sécurité.

● Autres objets interdits

Est **strictement interdit(e)** dans l'enceinte du salon :

Toute forme d'alcool apportée depuis l'extérieur

Toute forme de drogue

Tout récipient sous pression, de type bonbonne, capsule (CO₂, gaz), gaz poivré, gaz, lacrymogène, gaz incapacitant, serpentif, etc. (les déodorants sont tolérés)

Tout spray projetant des liquides

Tout animal

Toute forme de feux d'artifice, confettis et paillettes

- **Comportement et tenue vestimentaire**

L'organisation se réserve le droit d'exclure toute personne ayant un comportement jugé comme dangereux ou inapproprié. De plus, toute simulation de combat dans l'enceinte du salon ou à l'extérieur est formellement interdite. Nous invitons les cosplayeurs à retirer leur masque s'ils sont exposés à un contrôle par le service de sécurité.

Les cosplays type militaire étant interdits sur la voie publique, nous vous conseillons de vous changer dans les vestiaires du salon ou d'arriver en voiture. Si vous utilisez les transports en commun, faites preuve de bon sens, transportez-les de manière non ostentatoire et non provocante. D'une manière générale, évitez les tenues militaires ou policières (pensez aux réactions des visiteurs non-initiés).

- **Objets perdus**

Les objets trouvés sont déposés à l'accueil Eurexpo. Après le salon, prière de contacter directement Eurexpo au 04 72 22 33 44.

- **Outils pour le cosplay**

Pour toute réparation, les cosplayeurs sont autorisés à entrer dans le salon avec leurs outils « cosplay » et couture (colle, peinture, maquillage, fil de fer). Attention, l'usage de ciseaux (même à bouts arrondis) et de pistolets à colle chaude, ou de tout objet contondant ou coupant (pince, clous, etc.) est strictement interdit.

- **Secours et premiers soins**

Durant tout le salon, une équipe médicale se tient à votre disposition pour toute intervention. En cas de malaise ou tout autre problème, contactez immédiatement l'accueil ou un des membres de l'organisation facilement identifiable (T-shirt ou gilet STAFF), qui se chargera de prévenir les secours.